



LES EAUX
MINÉRALES
D'OULMÈS

Société anonyme au capital de 198.000.000,00 de dirhams
Siège social : Zone Industrielle de Bouskoura, 20.180, Casablanca

R. C. Cas. 2 215 - I.F. 02 220 308

COMMUNIQUE

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS S.A. s'est tenue le **24 mai 2012** au siège social de la société Holding Marocaine Commerciale et Financière « HOLMARCOM », sis à Casablanca, 20, Rue Mostafa EL MAANI, sous la présidence de M^{me} Miriem BENSALAH CHAQROUN, Administrateur Directeur Général Délégué.

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2011 et a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale a décidé, ainsi, la distribution d'un dividende de **12,00** dirhams par action et sa mise en paiement à compter du **15 juin 2012** auprès de la Banque Centrale Populaire.

Elle a, par ailleurs, renouvelé le mandat d'Administrateur de quatre (4) membres du Conseil d'Administration, savoir :

- **HOLMARCOM**, dont le représentant permanent est M. Mohamed Hassan BENSALAH ;
- **OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT**, dont le représentant permanent est M. Karim CHIOUAR ;
- **SANAD**, dont le représentant permanent est M. Abdellilah LAAMARTI ;
- **ATLANTA**, dont le représentant permanent est M. Sellam SEKKAT,

Les états de synthèse certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire dans le journal « LA NOUVELLE TRIBUNE » du 19 avril 2012 ont été approuvés à l'unanimité par ladite Assemblée et n'ont subi aucune modification. En conséquence, il ne sera pas procédé à une nouvelle publication.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mai 2012

X EC 29/05/12